



LA STRUCTURATION COMMERCIALE

de la Communauté de Communes
du Ternois

L'Agence d'Urbanisme de l'Artois étudie les dynamiques commerciales sur la communauté de communes du Ternois dans le cadre de l'observation des évolutions du secteur du commerce.

Cette publication présente la structuration de l'offre commerciale à l'échelle du Ternois. Elle permettra a posteriori de réaliser des études de l'impact du confinement et de la crise économique sur le secteur du commerce.

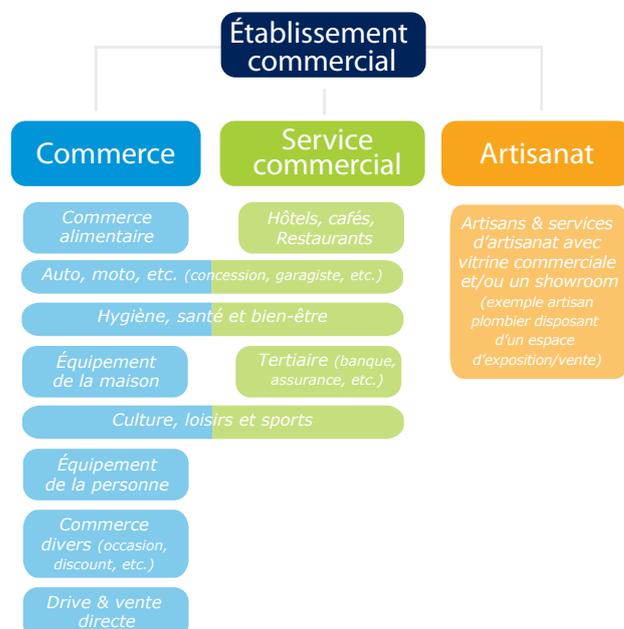
Encart méthodologique

Les données présentées dans cette étude proviennent d'un travail de terrain effectué sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes entre janvier 2021 et mars 2021. Les observations de terrain ont été croisées avec les données INSEE du répertoire SIRENE afin d'être les plus exhaustives possibles. Le recensement de terrain a permis de relever l'ensemble des activités commerciales et des services commerciaux disposant d'un espace d'accueil de client.

Cette étude comporte également des données relatives à la vacance commerciale issues du travail de terrain



Commerces rue du président Wilson, Frévent

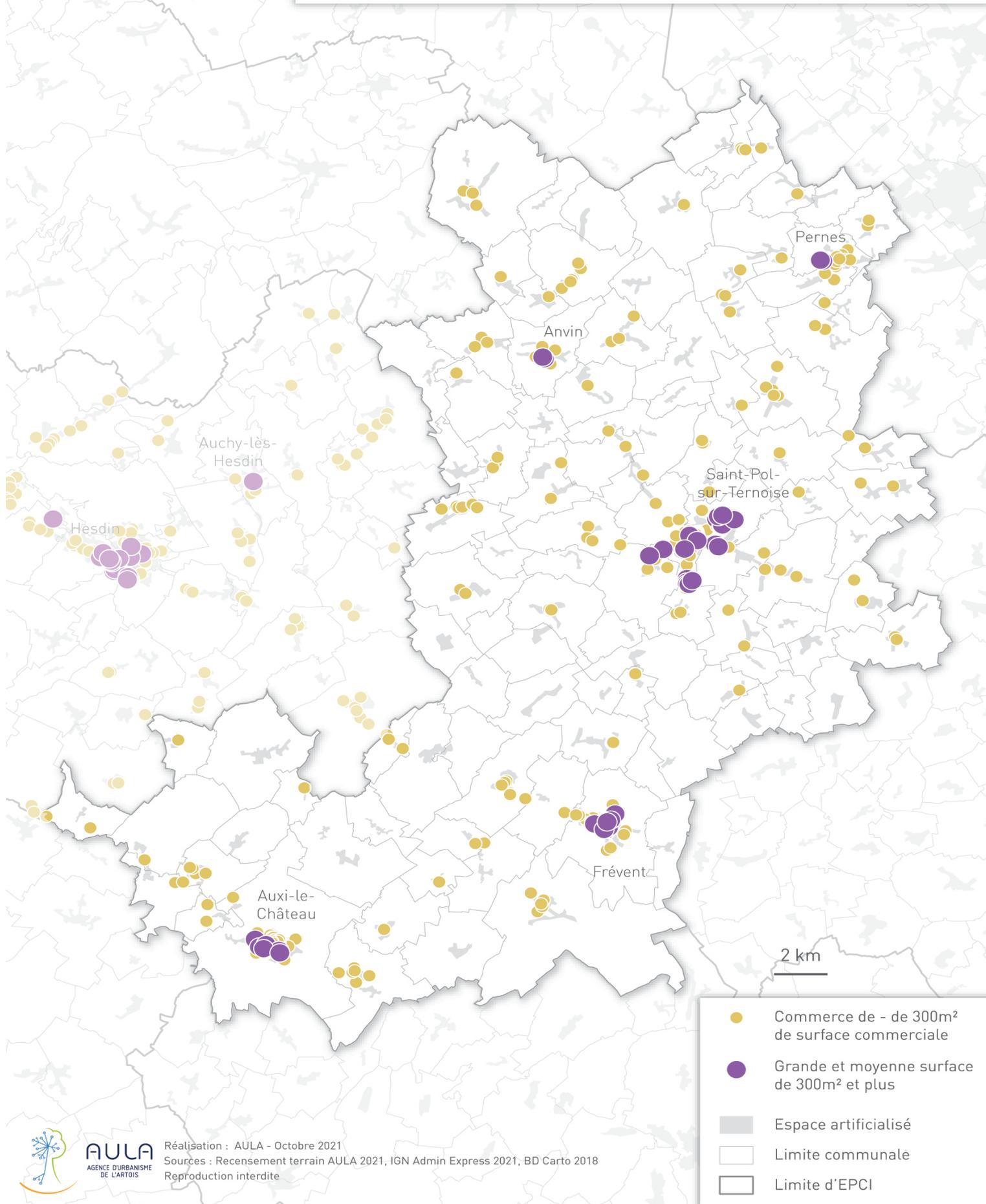


La catégorie "Commerce" correspond aux établissements ayant une activité de vente de biens de consommation, alors que la catégorie "Service commercial" correspond à ceux ayant une activité de service à caractère commercial ayant une vitrine (restauration, salle de sports, coiffeur, etc.).

Les informations sur les surfaces de vente des commerces de plus de 300 m² sont issues des avis et décisions de la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)

LOCALISATION DES COMMERCES

sur le territoire de la Communauté de Communes du Ternois



Répartition générale des établissements commerciaux du Ternois

Offre en **Grandes et Moyennes surfaces (GMS)**

Le territoire compte 31 établissements de grandes et moyennes surfaces actives. Plus d'un tiers des établissements sont du secteur alimentaire. L'offre commerciale non-alimentaire occupe les deux tiers restant de l'offre totale de GMS.

Le territoire compte 7 commerces actifs en galeries marchandes.

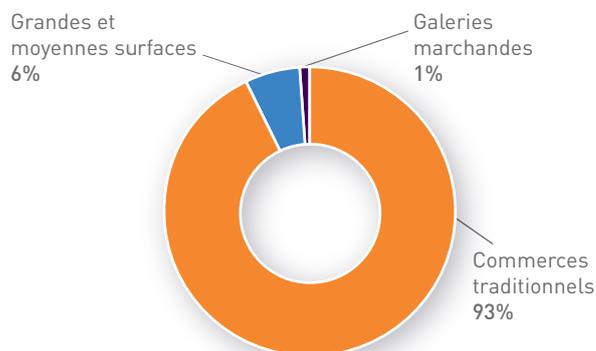
Offre des **commerces traditionnels** sur le Ternois

En 2021, la Communauté de Communes du Ternois compte 404 établissements commerciaux traditionnels (non soumis à CDAC et hors secteur de l'hébergement). Les établissements sont majoritairement implantés dans les bourgs les plus importants. On note également une dispersion des activités d'hôtellerie et de restauration sur le territoire.

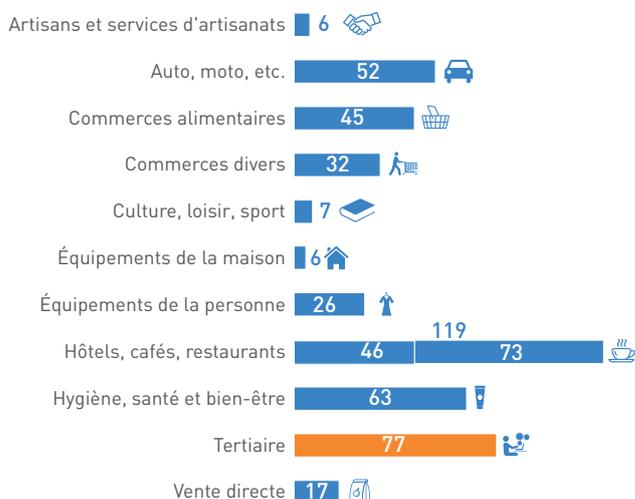
Les cafés, restaurants comptent 73 établissements actifs soit 18% de l'ensemble des commerces. On dénombre également 46 activités d'hôtellerie sur le secteur.

La ville de Saint-Pol-sur-Ternoise compte 34% de l'ensemble des commerces et services commerciaux du territoire. 16 communes disposent de 3 commerces traditionnels ou plus, elles regroupent 88,6% des établissements du territoire. 55 communes n'ont aucun commerce traditionnel actif.

NOMBRE DE COMMERCES ACTIFS sur le territoire du Ternois



RÉPARTITION DES COMMERCES TRADITIONNELS sur le territoire du Ternois



COMMUNES AYANT 3 COMMERCES TRADITIONNELS OU PLUS

COMMUNES	NOMBRE DE COMMERCES ACTIFS (hors hébergements)	COMMERCES ACTIFS / 100 HABITANTS
ANVIN	17	2.6
AUXI-LE-CHATEAU	52	2.2
BOUBERS-SUR-CANCHE	4	0.9
FLORINGHEM	5	0.5
FREVENT	49	1.6
GAUCHIN-VERLOINGT	3	0.5
HERLIN-LE-SEC	5	2.3
HEUCHIN	5	1.1
HUMIERES	8	3.5
LISBOURG	4	1.0
PERNES	40	2.4
RAMECOURT	8	2.4
SAINT-MICHEL-SUR-TERNOISE	8	0.9
SAINT-POL-SUR-TERNOISE	146	3.0
VALHUON	4	0.9
MOYENNE	23,87	1.7

Source : Recensement des commerces 2021, AULA

Emploi dans le commerce sur le territoire du Ternois

La Communauté de Communes du Ternois connaît depuis 2006 **une évolution légèrement négative de l'emploi privé** sur son territoire.

Le territoire semble avoir été touché par la crise de 2008 : après une forte hausse de l'emploi en 2007, la dynamique s'émousse et devient négative presque toutes les années suivantes.

En 2013, le niveau de l'emploi passe sous le niveau de 2006, pour atteindre une baisse de 2,8% de l'emploi privé total en 2020. **Cela représente une perte de 208 emplois entre 2006 et 2020.**

« Une dynamique de destruction d'emploi dans le secteur du commerce »

Le secteur du commerce et des services commerciaux pèse **18% de l'emploi privé du territoire** en 2020. Il a **perdu 3,2%** de son emploi entre 2006 et 2020, légèrement plus que la moyenne du territoire (-2,8% sur la même période). Le secteur ne retrouve pas son niveau d'emploi de 2006, à cause notamment d'une baisse du nombre d'emploi dans les services commerciaux.

Les **services commerciaux** ont en effet perdu **57 emplois entre 2006 et 2020**. L'emploi atteint un pic en 2011 avec plus de 500 emplois, puis chute brutalement l'année suivante pour atteindre 403 emplois en 2020.

La chute de 2012 est principalement liée au segment des hôtels, cafés, restaurants et la disparition d'un établissement employeur dans les activités des cafés et bars.

Les activités de services du secteur de l'hygiène, santé bien-être perdent près de 25% des emplois du segment sur la période 2006 – 2020, principalement dans la coiffure.

Le tertiaire enfin, qui pèse environ ¼ des services commerciaux a gagné 12 emplois sur la même période (soit une augmentation de 12%).

Les activités commerciales connaissent de grosses variations entre 2006 et 2020. Après avoir perdu 76 emplois entre 2006 et 2016, le niveau de l'emploi en 2020 dépasse d'un peu moins de 2% le niveau de 2006.

Le commerce alimentaire porte la dynamique du secteur. L'emploi y augmente fortement, il a gagné 130 emplois entre 2006 et 2020 (soit +31%). Cette hausse s'observe essentiellement dans les **hypermarchés** qui se sont fortement développés sur le territoire (création de **l'hypermarché Leclerc à Herlin-le-sec**).

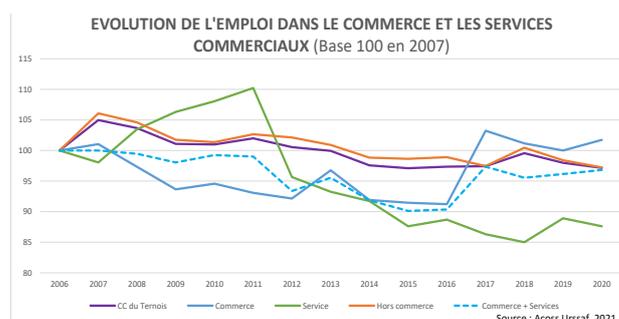
Les commerces du secteur de l'auto, moto quant à eux perdent 31% de leurs emplois (soit 31 emplois sur la même période).

Les activités du secteur de la culture, des loisirs et des sports disparaissent presque du territoire, passant de 20 emplois en 2006 à 4 en 2020.

Enfin, les activités du secteur de l'équipement de la maison perdent près d'un quart de leurs emplois par rapport à 2006, en perdant 25 emplois. Cette baisse est principalement liée à la fermeture d'enseignes spécialisées dans les appareils électroménagers.

« Seul le secteur du commerce alimentaire parvient à créer de l'emploi dans le commerce entre 2006 et 2020 »

Le poids du secteur du commerce et des services commerciaux n'a pas changé en 2020 par rapport à 2006. Les dynamiques disparates des segments au sein du secteur ont toutefois modifié sa structure : **le commerce alimentaire s'impose de plus en plus sur le territoire, porté principalement par le développement des hypermarchés, tandis que l'emploi dans les services commerciaux à tendance à se réduire, notamment dans les activités des hôtels cafés et restaurants.**



	Effectif 2020	Évolution entre 2007/2020
CC du Ternois	7109	-2,84%
Commerce	881	1,73%
Auto, moto, etc.	90	-31,30%
Commerces alimentaires	543	31,48%
Commerces divers	26	-25,71%
Culture, loisirs & sport	4	-80,00%
Équipement de la maison	81	-23,58%
Équipement de la personne	31	-36,73%
Hygiène, santé & Bien-être	106	-5,36%
Service commercial	403	-12,39%
Auto, moto, etc.	78	11,43%
Culture, loisirs & sport	8	-27,27%
Hôtel, café, restaurants	162	-27,03%
Hygiène, santé & Bien-être	43	-24,56%
Tertiaire	112	12,00%
Hors commerce	5825	-2,77%

ANALYSE PAR POLARITÉ

Saint-Pol-sur-Ternoise

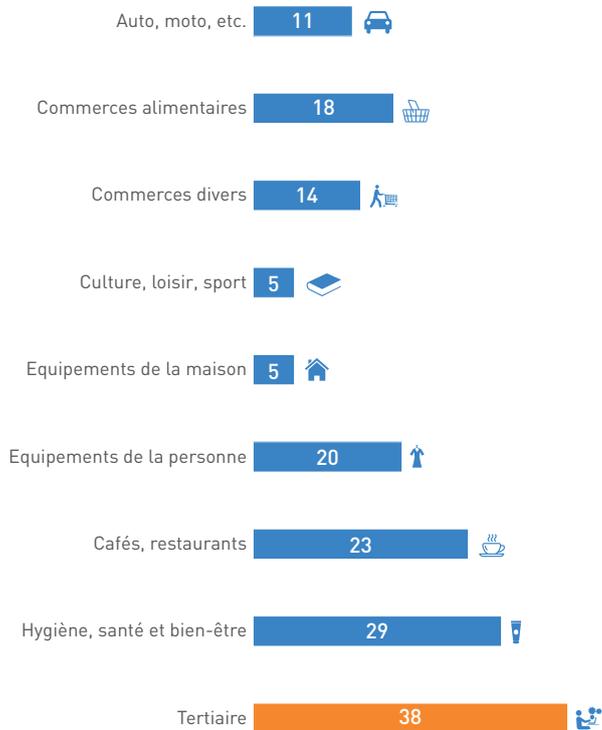
La ville de Saint-Pol-sur-Ternoise est la polarité commerciale principale de la communauté de commune du Ternois. Elle compte **167 commerces actifs, 146 commerces traditionnels, 11 grandes et moyennes surfaces, 6 commerces actifs en galerie marchande et 4 activités lié au secteur de l'hébergement.**

L'offre commerciale de Saint-Pol est diverse, les cafés et restaurants occupent une part moins importante que sur le reste du territoire (15% contre 18% pour le territoire du Ternois). Le secteur de **l'équipement de la personne** est **deux fois plus important** à Saint-Pol que sur le périmètre de la CC du Ternois. **20 des 27 commerces actifs du territoire** sont localisés sur la commune.

Les activités commerciales de la ville sont réparties sur **2 polarités principales, la zone commerciale nord et le centre-ville.** En centre-ville les commerces sont concentrés autour des places Louis Lebel et du Maréchal Leclerc, autour de la mairie sur la rue des Carmes et de Frévent mais aussi sur la rue d'Hesdin. Un marché hebdomadaire prend également place dans le centre-ville. L'offre commerciale de Saint-Pol est également complétée par la zone commerciale de périphérie d'Herlin le sec implanté à la sortie sud de la commune.

La vacance commerciale est un problème en recul sur la commune. Pour les commerces traditionnels le **taux de vacance n'est que de 7.6%** ce qui est bien inférieur aux résultats de commune similaire comme d'Hesdin (avec un taux de vacance commerciale de 18%). **15 cellules commerciales vacantes** ont été comptabilisés en juin 2021 dont 12 cellules de petits commerces. Dans le centre-ville c'est la rue d'Hesdin et la rue des Ferronniers qui sont les plus touchées, dans la zone commerciale nord seule 1 GMS est vacante et 2 des 8 cellules de la galerie marchande d'Intermarché sont vacantes.

RÉPARTITION DES COMMERCES ACTIFS sur Saint-Pol-sur-Ternoise



Commerces de la place du Maréchal Leclerc St-Pol

Polarités commerciales secondaires (hors hébergements)

Anvin

Les commerces sont majoritairement implantés autour de la gare sur l'axe principal.



Pernes

La Grand Place, au coeur de la commune, est la polarité commerciale principale de Pernes. L'offre commerciale y également complétée par le marché hebdomadaire.

Les grandes et moyennes surfaces sont localisées en entrée de ville.



Auxi-le-Château

Les établissements commerciaux sont concentrés dans le centre-ville, sur la place de l'hotel de ville ainsi que dans les rues adjacentes. Un pôle d'activité est également implanté à proximité de la gare.



Zone commerciale nord Saint-Pol sur Ternoise

Les implantation de GMS à la sortie nord de Saint-Pol ont formé une zone commerciale peu structurée. La galerie marchande est également touchée par la vacance commerciale.



Frévent

Les commerces sont répartis autour de la place César Bernard ainsi que dans les rues de Doullens et du président Wilson. La vacance commerciale est particulièrement importante dans ces dernières.



Impact du COVID 19 sur le Ternois

(au 30 juin 2021)

C Dans le cadre des mesures adoptées par l'État afin de faire face à la pandémie de COVID-19, les activités commerciales de l'ensemble du territoire ont été fortement impactées.

Le premier confinement, acté par le gouvernement le **14 mars 2020**, a entraîné, par arrêté ministériel, la fermeture d'un certain nombre d'activités commerciales « non indispensables à la vie du pays ». Nous estimons que **33% des commerces** (soit **166 établissements**) avaient l'autorisation de **rester ouverts** (Cette proportion a évolué avec les précisions des activités concernées par les restrictions au fil du confinement). **67%** (soit **322 établissements**) avaient l'**interdiction d'accueillir du public** pendant la période **du 15 mars au 11 mai 2020**.

Entre le **11 mai et le 2 juin 2020**, le déconfinement a permis la réouverture d'une grande majorité des activités commerciales. On estime néanmoins que **15%** des établissements (soit **74 établissements**) du territoire n'avaient toujours **pas d'autorisation d'ouverture** durant cette période. Cela correspondait exclusivement aux activités débits de boissons, de restauration, des salles de sports et de loisirs. L'ensemble des activités ont pu rouvrir à partir du 2 juin, tout en maintenant un protocole sanitaire impliquant, notamment pour la restauration et les débits de boissons, des réductions de capacités d'accueil.

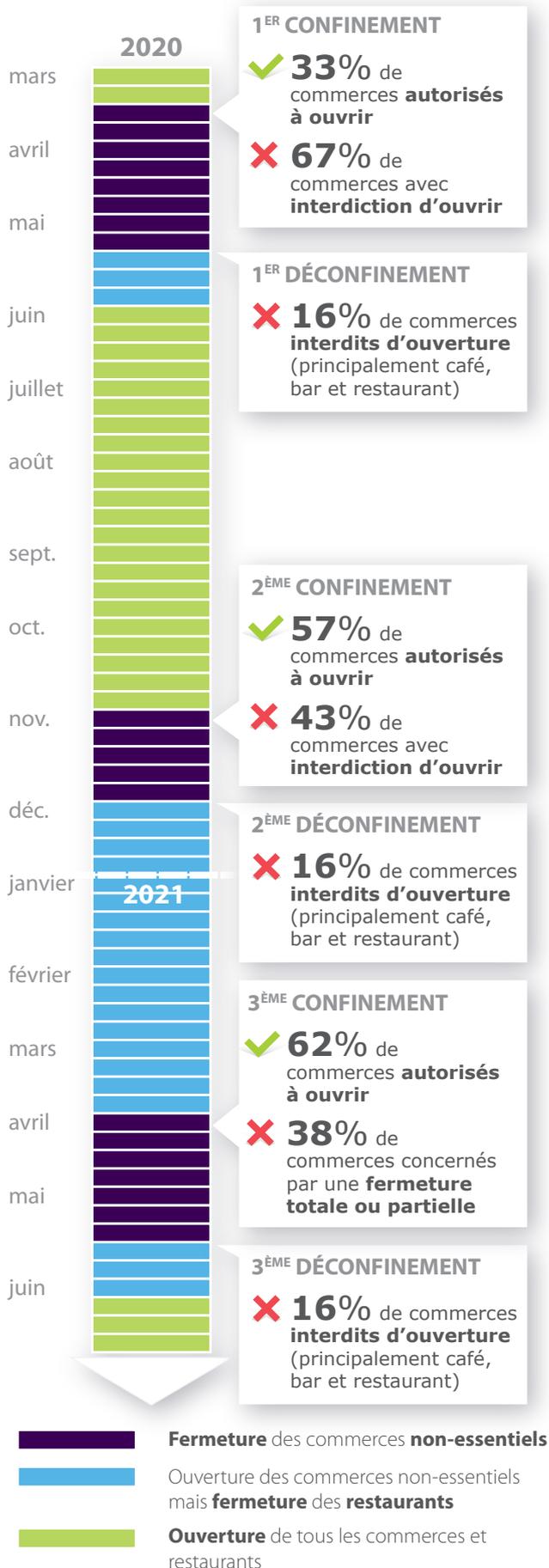
Le **30 octobre 2020**, l'État a imposé un second confinement du pays, ce qui implique de nouveau la fermeture au public des activités commerciales « non essentielles ». La liste des commerces concernés a légèrement évolué, ainsi, nous estimons que **57%** des commerces (soit **278 établissements**) avaient l'autorisation de **rester ouverts**, et **43%** (soit **210 établissements**) avaient **interdiction d'accueillir du public**. Ce confinement a pris fin le **15 décembre 2020**. Néanmoins les activités du secteur des débits de boissons et la restauration sont restées fermées (**15%** des établissements soit **74 établissements**).

Le **25 mars 2021** une nouvelle fermeture des commerces « non essentiels » a été décrétée dans le Pas-de-Calais suivie par un troisième confinement à partir du **3 avril**. La liste des commerces concernés par une fermeture totale ou partielle a également évolué. On estime que **307 des établissements** (soit presque **63%** des établissements) ont pu **rester ouverts** et que **181 établissements** étaient concernés par une **fermeture totale ou partielle**. Le **19 mai 2021** les principales restrictions d'ouverture sont levées, les activités des bars/restaurants ont été limité aux terrasses jusqu'au **9 juin ou ils ont pu réouvrir complètement**.

Dans un souci de limitation des distorsions de concurrence entre les commerces pouvant ouvrir et les autres, l'État a adapté le dispositif en interdisant à la vente, dans les hypermarchés et les supermarchés, un certain nombre de produits « non essentiels » via un décret publié le 6 novembre 2020. En revanche les dispositifs de vente à emporter ou de **click and collect** ont été autorisés (voir encouragés avec la prise en charge par l'État des frais postaux ou encore la non déduction du chiffre d'affaires pour le calcul du montant du fonds de solidarité pour l'ensemble des activités commerciales).

Les effets de cette crise cumulés aux difficultés préexistantes semblent mettre à mal un certain nombre de groupes de la grande distribution, en particulier de l'équipement de la personne et les commerces indépendants. Malgré les aides et les dispositifs d'accompagnement mis en place, cette crise va impacter durablement l'ensemble du secteur et accélérer les phénomènes de mutation de l'activité commerciale. Les commerçants et les territoires vont devoir s'adapter et continuer à agir avec agilité pour conserver une offre de services à la population de qualité.

RÉCAPITULATIF DES DIFFÉRENTES PHASES liées à la crise sanitaire COVID-19



Chiffres-clefs



404 Commerces traditionnels actifs

Dont **18%** relèvent du secteur des **cafés, restaurants**



46 établissements sont liés au secteur de **l'hébergement**

C'est un marqueur de l'activité **touristique** du territoire



1/3 des commerces du territoire sont localisés sur **Saint-Pol**

28% des communes des 7 vallées disposent de **2** commerces traditionnels ou moins.



53 communes ne comptent **aucun** petits commerces alimentaires

Dont **56** communes sans commerces *

**commerces ou services commerciaux ayant un espace d'accueil de leur clientèle, hors commerce de gros et hébergement*



31 Grandes et moyennes surfaces

Dont **45%** sont des établissements du secteur **alimentaire**



13 GMS sont situées sur les zones commerciales de **Herlin-le-sec** et **Saint-Pol nord**

Soit **42%** des GMS du Ternois



Synthèse

- La Communauté de Communes du Ternois dispose d'une offre commerciale s'organisant sur **5 communes principales** regroupant **70% des commerces actifs du territoire**. Saint-Pol sur Ternoise concentre plus d'**un tiers des commerces actifs** du territoire. Le reste des établissements sont dispersés sur le reste du territoire.
- Les activités commerciales des **grandes et moyennes surfaces** sont **réparties** sur l'ensemble du territoire surtout pour le secteur alimentaire. Seules 12 des 104 communes du Ternois ont au moins 1 commerce alimentaire
- Le travail de terrain a permis de constater une **vacance commerciale de l'ordre de 14,6%** pour les commerces traditionnels hors hébergement.



AULA
AGENCE D'URBANISME
DE L'ARTOIS

